

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

3^{ème} **Commission**
N° CP-2016-4-3-7

Service instructeur

DIRT - Direction des routes et des transports

Services consultés

DJU - DAT

**TRANSPORTS COMPLÉMENTAIRES LOCAUX : CONVENTION DE DÉLÉGATION
DE COMPÉTENCE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RIED DE
MARCKOLSHEIM POUR L'EXTENSION DU SERVICE DE TRANSPORT À LA
DEMANDE "MOBIRIED" SUR LE BAN DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM**

Résumé : La présente délibération a pour objet la signature d'une convention de délégation de compétence, afin d'autoriser la desserte de la commune de GRUSSENHEIM par le service de transport à la demande « MOBIRIED » de la Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM

Le présent rapport a pour objet la desserte de la commune de GRUSSENHEIM, située dans le Haut-Rhin, par le service de transport à la demande « MOBIRIED » de la Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM (CCRM), située dans le Bas-Rhin.

La Communauté de Communes organise son service de transport à la demande dans le cadre d'une convention de délégation de compétence avec le Département du Bas-Rhin. Elle souhaite étendre ce service à la commune de GRUSSENHEIM qui, par arrêté interpréfectoral du 9 décembre 2015, a intégré son périmètre intercommunal.

Le Département, en tant qu'autorité organisatrice des services de transports à la demande et des transports routiers non urbains sur son territoire, est la seule autorité à pouvoir autoriser la CCRM à intervenir sur le ban de GRUSSENHEIM.

Dans son courrier du 4 janvier 2016, la CCRM demandait également une aide financière, mais ce soutien ne s'avère pas possible, les subventions aux transports locaux complémentaires au réseau départemental étant intégrées dans la politique des Contrats de Territoire de Vie (CTV) et donc réservées exclusivement aux Communautés de communes haut-rhinoises.

La présente convention soumise à approbation porte donc uniquement sur la délégation de compétence et n'emporte pas de conséquence financière pour le Département du Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la convention de délégation de compétence avec la Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM ci-jointe et de m'autoriser à la signer et à opérer des modifications mineures le cas échéant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN